

SARL GARAGE VAULOUPE

ZA RUE DE LA PREE

44770 Préfailles

Tél. : 0240216050

SIRET : 89916467700010 - APE : 4520A

Capital : 1500 EUR

RCS : 899 164 677 Saint-Nazaire

TVA Intra. : FR91899164677

Prestation du 07/11/2025

FACTURE n° FA4799

le 07/11/2025

PEUGEOT 208 1.6 HDI

Immatriculation DH868MA

V.I. VF3CC9HP8ET109522

Kilométrage 108481

Date de MEC 08/07/2014

Qté PU brut HT Mt brut HT

Mt Net TTC TVA (%)

TRAVAUX MECANQUES

430,43

REVISION VIDANGE MOTEUR

358,87

REEMPLACEMENT FILTRE HUILE

REEMPLACEMENT FILTRE AIR

REEMPLACEMENT FILTRE CARBURANT

CONTROLE ET MISE A NIVEAUX

CONTROLE ECLAIRAGE

PRESSIONS PNEUS

REINITIALISATION ENTRETIEN

MOM1 MAIN D'OEUVRE MECANIQUE

2,00

60,50

121,00

145,20

20,00

H5W30C2 HUILE 5W30 C2/C3 TECH OIL

3,80

13,90

52,82

63,38

20,00

HU716/2X FILTRE HUILE

1,00

19,49

19,49

23,39

20,00

C3585 FILTRE AIR

1,00

35,99

35,99

43,19

20,00

WK9034 FILTRE GAZOIL

1,00

57,96

57,96

69,55

20,00

DLV DOSE LAVE VITRE BAR4510

1,00

3,50

3,50

4,20

20,00

NF NETTOYANT DEGRAISSANT

1,00

3,50

3,50

4,20

20,00

031340 JOINT VIDANGE CUIVRE

1,00

2,80

2,80

3,36

20,00

RCY RECYCLAGE DECHETS

1,00

2,00

2,00

2,40

20,00

REFECTION TUYAU LAVE GLACE AR

71,56

MOM2 MAIN D'OEUVRE MECANIQUE

0,50

70,25

35,13

42,16

20,00

9805524680 TUYAU DE LAVE VITRE

1,00

24,50

24,50

29,40

20,00

PAYÉ

Payable le 07/11/2025 / Règlement à réception

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA
20,00	358,69	71,74

Total HT	358,69
Total TVA	71,74
Total TTC	430,43
Net à payer	430,43 EUR

Facturation de la main d'oeuvre aux temps passés

La présente est soumise aux conditions générales de réparation affichées en notre établissement. Après en avoir pris connaissance, le signataire déclare les accepter sans réserve.

Assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA Assurances - rue du traité de Paris - 44210 Pomic - valable en France métropolitaine.

1/1

En cas de règlement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
En cas de retard de paiement, et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard égales au plus fort des deux taux suivants seront appliquées : trois fois le taux d'intérêt légal ou le taux d'intérêt appliqué par la BCF à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage.
Par ailleurs, le défaut de paiement à l'échéance figurant sur nos factures donne de plein droit lieu à l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) Euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à cette indemnité forfaitaire, nous nous réservons le droit de demander une indemnisation complémentaire sur justificatif.

Conditions Générales d'Intervention au dos